



OFFICE OF THE PARLIAMENTARY BUDGET OFFICER
BUREAU DU DIRECTEUR PARLEMENTAIRE DU BUDGET

Le 16 juillet 2020

L'honorable Marc Miller
Ministre des Services aux Autochtones
10, rue Wellington
Arrêt postal 2100BH
28ième étage
Gatineau (Québec) K1A 0H4

Marc.Miller@canada.ca

Demande d'information : IR0506

Monsieur le Ministre,

Comme vous le savez sans doute, le directeur parlementaire du budget (DPB) fournit au Sénat et à la Chambre des communes, de façon indépendante et non partisane, des analyses sur des questions relatives aux finances et à l'économie canadiennes, les budgets de dépenses et à certains autres documents, ainsi qu'au coût de certaines mesures. Dans l'exercice de ce mandat, je dois souvent obtenir des renseignements détenus par les ministères et les sociétés d'État. Conformément à l'article 79.4 de la *Loi sur le Parlement du Canada*, mon bureau a le pouvoir de prendre connaissance, gratuitement et en temps opportun – sous réserve d'exceptions limitées – des renseignements exigés.

Je procède actuellement à une analyse en vertu de l'alinéa 79.2(1)b) de la *Loi sur le Parlement du Canada*, qui confère au DPB le mandat de préparer des rapports sur les questions qui revêtent une importance particulière à l'égard des finances ou de l'économie du pays et qui sont mentionnées dans le plan de travail annuel.

Pour cette analyse, je demande une ventilation du financement des fonds fédéraux alloués par grand secteur de programmes et par province ou territoire pour soutenir les soins de santé des Premières Nations et des Inuits, ainsi que les formules et les méthodes de financement utilisées pour calculer ces fonds. Voir la partie A de l'annexe ci-jointe pour une liste des grands secteurs de programme.

Je demande également des informations sur le nombre de membres des Premières Nations qui vivent dans les réserves et hors de celles-ci par bande indienne, bande des Premières Nations ou zone de conseil tribal et par province ou territoire, ainsi que le nombre d'Inuits qui vivent à l'intérieur et à l'extérieur de l'Inuit Nunangat par province ou territoire de résidence.

En plus des renseignements demandés ci-dessus, les fonds alloués en vertu des mécanismes intergouvernementaux comme les partenariats fédéraux provinciaux et les accords d'autonomie gouvernementale, ainsi que les formules et les méthodes de financement utilisées pour calculer ces fonds. Voir la partie B de l'annexe ci-jointe pour une liste des mécanismes intergouvernementaux.

Veillez fournir l'information demandée sur une base annuelle pour les exercices 2013-2014 à 2018-2019 et toutes les projections pour les cinq exercices suivants.

Afin de fournir des analyses aux parlementaires dans des délais raisonnables, je vous demande de me fournir ces renseignements au plus tard le **30 juillet 2020**. Si l'accès aux renseignements demandés ne peut pas être accordé avant cette date, vous ou votre sous-ministre devez m'en aviser aussitôt que possible.

Si vous ou votre personnel avez des questions concernant cette demande d'information, vous pouvez communiquer directement avec l'analyste responsable, Robert Behrend (Robert.Behrend@parl.gc.ca, 613-294-2790).

Vous trouverez ci-joint un formulaire de réponse. Vous devez le remplir et nous le renvoyer d'ici le 30 juillet 2020, peu importe que vous nous fournissiez l'information demandée ou non. Si vous refusez de donner accès aux renseignements demandés vous ou votre sous-ministre devez fournir par écrit les raisons justifiant le refus, comme l'exige l'article 79.41 de la *Loi sur le Parlement du Canada*.

La lettre de réponse sera affichée sur le site Web du DPB et, par conséquent, ne devrait pas porter la mention « confidentiel ». Veuillez donc joindre les renseignements demandés séparément. Si ceux-ci sont considérés confidentiels, prière de l'indiquer clairement, soit sur le fichier électronique, soit sur la version papier selon le cas.

L'objectif principal du DPB sont de fournir des analyses rapides et efficaces au Sénat et à la Chambre des communes, et ainsi promouvoir une plus grande transparence budgétaire et une meilleure reddition de comptes. Ceci repose, en grande partie, sur un libre accès, en temps opportun, à l'information de qualité détenue par les ministères. Ce faisant, vous nous aidez à mieux servir le Sénat, la Chambre des communes, les sénateurs et les députés.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de mes sentiments distingués.

pan/ 
Yves Giroux
Directeur parlementaire du budget

c. c. Antoine Brunelle-Côté, Bureau du Conseil privé, Secrétaire adjoint du Cabinet;
Secrétariat de liaison de politique macroéconomique
Jean-François Tremblay, Sous-ministre, Services aux Autochtones Canada

Pièce jointe : Formulaire de réponse pour IR0506
Annexe A



OFFICE OF THE PARLIAMENTARY BUDGET OFFICER
BUREAU DU DIRECTEUR PARLEMENTAIRE DU BUDGET

Annexe A pour IR0506

Partie A

Les grands secteurs de programmes destinés aux bandes des Premières Nations et à d'autres groupes de bénéficiaires ciblés pour soutenir les soins de santé des Premières Nations et des Inuits comprennent ce qui suit :

- le développement sain de l'enfant;
- le bien-être mental;
- les modes de vie sains;
- la protection de la santé publique;
- la lutte contre les maladies transmissibles et leur prise en charge;
- la santé environnementale;
- les soins cliniques et les soins prodigués aux clients;
- les soins à domicile et les soins de proximité;
- la capacité du système de santé;
- la transformation du système de santé;
- la gouvernance tripartite de la santé;
- les services de santé non assurés;
- toute autre activité de programme.

Partie B

Les mécanismes intergouvernementaux, par des partenariats fédéraux-provinciaux ou des accords d'autonomie gouvernementale, comprennent ce qui suit :

- la First Nations Health Authority de la Colombie-Britannique;
- la Convention de la Baie-James et du Nord québécois;
- l'Athabasca Health Authority;
- la Northern Inter-Tribal Health Authority